

100. Si l'on applique ces chiffres à l'année 1965, on peut voir que plus de 500,000 personnes adultes détenaient des actions au Canada en 1965 contre un peu moins de 300,000 en 1955.

Le nombre des Canadiens qui détiennent des valeurs et sont en mesure d'en acheter a augmenté. Cependant, le nombre absolu, ou le pourcentage, de ces Canadiens reste extrêmement faible. Dans un pays d'un peu plus de 21 millions d'habitants, un peu plus d'un demi-million d'adultes sont en mesure d'acheter des valeurs, ou environ 7 p. 100. Supposons que la mise en circulation d'actions de \$5 par la Corporation de développement du Canada facilitera les investissements, c'est-à-dire que la Corporation pourra attirer un plus grand nombre d'investisseurs canadiens. Même si l'on suppose que la Corporation prendra en mains d'autres sociétés, notamment la Polymer et l'Eldorado, dont les actions appartiennent en totalité aux Canadiens, et que 7, 9, 10 ou même 15 p. 100 des citoyens,—soit le double du nombre actuel,—peuvent acheter des actions de la Corporation, cela ne signifie pas, comme l'article 2 le donne à penser, que les possibilités d'investir seront plus grandes, car, en vérité, on enlève à la grande majorité des Canadiens des possibilités d'investir qui existent actuellement.

Je dois signaler, monsieur l'Orateur, que l'examen en comité du bill sur la Corporation de développement du Canada n'a pas fait voir le comité permanent des finances, du commerce et des questions juridiques sous son meilleur jour. Cette critique ne résulte pas de la modification de la composition du comité et je ne veux pas laisser entendre que le comité n'a pas travaillé assez fort. Je ne voudrais pas laisser cette impression, car j'ai la plus haute estime pour les membres du comité et son président. Chose certaine, le gouvernement a tellement embrouillé la question que personne, même pas les témoins, ne sait de quoi il s'agit. Il était presque impossible de formuler une critique intelligente au sujet de cette chose amorphe proposée par le gouvernement.

Je demande pourquoi on a agi ainsi. Pourquoi le gouvernement a-t-il proposé l'établissement de la Corporation de développement du Canada ou quelque chose qui lui ressemble? C'est vraiment une nullité. Elle ne satisfait pas ceux qui estiment que le rôle du gouvernement dans l'économie devrait être accentué—nous nous rendons compte de la nécessité de la participation gouvernementale dans l'économie—que notre économie est en mauvaise posture, à cause de l'échec de l'entreprise privée au Canada, et que la véritable solution consiste dans une participation accrue de l'État ainsi que dans l'entreprise publique. Cet état de choses ne nous satisfait pas du tout. La Corporation est censée faire des profits. Ses objectifs ne sont pas compatibles avec les buts et objectifs nationaux. Le gouvernement la ficelle dès le départ. On espère intéresser les investisseurs en offrant des actions à \$5; pourtant, c'est pour obtenir un profit qu'on investit, non. Quand on n'en obtient pas, on vend ses actions. Les objectifs de la Corporation ne peuvent être conciliés avec l'intérêt national. Personne ne peut comprendre cette mesure. On l'a bien vu lors des séances du comité. Les témoins ont déclaré: «Si le bill veut dire ceci, alors nous devrions faire cela; d'autre part, s'il veut dire autre chose, alors nous devrions faire autre chose.»

Personne n'a exprimé d'enthousiasme envers la Corporation de développement du Canada; certainement pas le genre d'enthousiasme qu'un bon organisme de ce genre devrait susciter. Après tout, nous attendons la création d'une société de ce genre depuis sept ou huit ans. Nous l'avons souhaitée. C'est avec beaucoup d'espoir que nous avons attendu sa création. Mais le gouvernement a présenté ce «four», cette nullité, et il ne semble pas savoir ce qu'il veut. Fait significatif, c'est le mémoire présenté par le comité de planification de l'Association libérale de la ville et de la région de Toronto qui a exprimé les critiques les plus sérieuses sur cette proposition du gouvernement.

Des voix: Bravo!

M. Saltsman: Que les vis-à-vis disent bravo, c'est très bien. Je voudrais aussi qu'ils endossent les idées que renferme ce mémoire. Iront-ils jusqu'à dire à ceux qui l'ont présenté: «Vous êtes bien gentils, maintenant allez-vous-en. On ne s'occupera pas de vous.» Dans une large mesure, ce mémoire est bien pensé. C'est le député de Don Valley (M. Kaplan) qui me l'a signalé et le document m'a vivement intéressé. Je ne dirai pas que les libéraux nous ont volé nos idées. Ça m'est égal d'où viennent les idées; ce n'est pas ce qui importe. Que les idées viennent de nous ou des autres, c'est sans importance. Il reste que ce groupe manifeste plus de bon sens que le gouvernement.

Le gouvernement ne nous écoute pas. Il refuse d'accepter des idées venant de l'extérieur, à moins qu'il n'y soit forcé. Pourquoi n'adopte-t-il pas les idées qui viennent des membres du parti? Le parti libéral parle beaucoup maintenant des nouveaux objectifs de la politique, de la façon dont il rend ses congrès plus démocratiques et dont il sollicite l'apport des Canadiens. A l'occasion, le parti parle de démocratie de participation. Où est-elle? On n'a sûrement porté aucune attention à ce mémoire de l'Association libérale de la ville et de la région de Toronto. Je lirai un extrait du mémoire qui est déjà entre les mains du comité et les arguments qu'il donne sont excellents. Au sujet de l'amendement inscrit en mon nom, le mémoire dit à la page 3:

Il faudrait se demander si un petit groupe d'investisseurs qui se trouvent à avoir un excédent de capitaux devraient bénéficier de cette initiative du gouvernement alors que la grande majorité des Canadiens ne le pourront pas.

• (12.20 p.m.)

Ce mémoire en dit beaucoup plus mais je voulais simplement citer cet extrait. En voici encore un autre passage, et je cite:

Nous sommes d'avis que la CDC ne doit pas vendre d'actions au public canadien. Nous ne sommes absolument pas d'accord avec l'objectif qui consiste à vendre des actions au public canadien par l'intermédiaire de la CDC. Nous n'envisageons pas son rôle comme celui d'une sorte de société privée d'investissements commanditée par le public.

On en arrive à se demander pourquoi le gouvernement a présenté cette étrange créature qu'est la Corporation de développement du Canada. Peut-être est-ce parce qu'il prévoit des élections pour l'automne et qu'il lui faut offrir davantage que les tristes réalisations dont nous